

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 17 août 2010 portant nomination au comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers

NOR : ECET1019124A

Par arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi en date du 17 août 2010, le comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers est présidé par M. Emmanuel CONSTANS, président du comité consultatif du secteur financier.

Les autres membres du comité sont :

1. Mme Arlette GROSSKOST, députée, désignée par le président de l'Assemblée nationale.
2. M. Philippe DOMINATI, sénateur, désigné par le président du Sénat.
3. En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie :
M. Sébastien BOITREAUD, sous-directeur chargé des banques et des financements d'intérêt général à la direction générale du Trésor.
4. En qualité de représentant de la Banque de France :
Mme Sylvie PEYRET, adjointe au directeur de la surveillance des relations entre les particuliers et la sphère financière.
5. En qualité de membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés :
M. Jean-Paul AMOUDRY, sénateur de la Haute-Savoie.
6. En qualité de représentants des établissements de crédit :
M. Pierre BOCQUET, directeur du département banque de détail et banque à distance de la Fédération bancaire française.
M. Jérôme BRUNEL, directeur des affaires publiques de Crédit agricole SA.
Mme Françoise PALLE-GUILLABERT, déléguée générale de l'Association française des sociétés financières.
M. Bruno SALMON, président de BNP Paribas Personal Finance et président de l'Association française des sociétés financières.
7. En qualité de représentants des associations de consommateurs :
Mme Nicole PEREZ, administratrice nationale de l'association UFC-Que choisir.
Mme Marie-Jeanne EYMERY, conseillère en économie sociale et familiale, représentant la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie.
8. En qualité de représentants des associations familiales :
Mme Corinne GRIFFOND, membre du conseil d'administration de l'Union nationale des associations familiales.
Mme Elsa COHEN, secrétaire confédérale de la Confédération syndicale des familles.
9. En qualité de représentant d'un organisme mentionné au 5 de l'article L. 511-6 du code monétaire et financier :
M. Pierre SILVY, membre du conseil d'administration et du bureau de l'Association pour le droit à l'initiative économique.
10. En qualité de représentant d'une association intervenant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion et de l'insertion sociale :
M. Alain BERNARD, responsable du département emploi-économie solidaire du Secours catholique.
11. En qualité de représentant du secteur du commerce de détail :
M. Pierre-Alexandre TEULIÉ, secrétaire général de Carrefour.